

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu du GT « Energie »
Le 24 septembre 2013 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents : L. Blaise (Echevine), G. Blétard (CCTAM), S. Brevers (CLDR), J-M. Demonty, (CCATM), S. Francis (CLDR), N. Maquinay (CLDR), M. Rahier (Administration communale), M. Simonis (CLDR), A. Wautelet (eco-passeur de la Commune de Ferrières)
A. Barthelemy (GREOA), S. Beaufays (GREOA)

Excusés : D. Delmotte (CLDR), N. Deguée (CLDR), O. Di Stephano (CLDR), F. Léonard (Bourgmestre), M. Meert (CLDR), B. Migeotte (CLDR), A. Rahier (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Les agents de développement introduisent la réunion en rappelant que ce Groupe de Travail dédié au thème de l'énergie rassemble des membres du GT Patrimoine bâti/mobilité et du GT Environnement. Ils remercient Monsieur Wautelet, éco-passeur des communes de Ferrières, Hamoir et Ouffet pour sa présence.

Ils débudent la réunion en rappelant les deux objectifs formulés concernant directement le thème de l'énergie à savoir :

- Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables
- Favoriser un habitat durable en renforçant la configuration en quartiers

Le but de la réunion est de discuter des différents projets évoqués lors de la consultation et de réfléchir aux projets qui pourraient être menés dans le cadre du PCDR.

Présentation de la politique énergétique communale par A. Wautelet, éco-passeur

La politique énergétique communale se centre autour de trois piliers :

- L'amélioration de la PEB
- La comptabilité énergétique
- L'information et la sensibilisation

1. L'amélioration de la PEB

Un cadastre énergétique a été effectué pour les bâtiments communaux suivants :

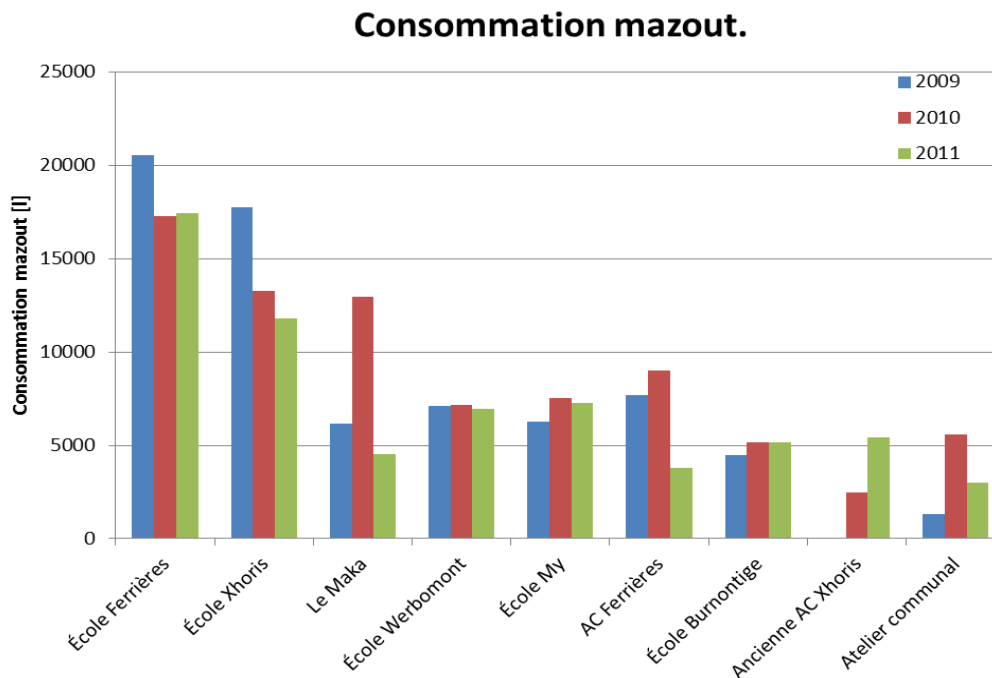
- Ferrières : l'Administration communale, le Maka, l'école
- My : l'école
- Xhoris : l'école et l'ancienne Administration communale
- Vieuxville : l'école
- Werbomont : l'école

Le cadastre énergétique consiste en l'inventaire des bâtiments communaux classés en fonction de leur qualité énergétique tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif.

Il se fonde sur deux données :

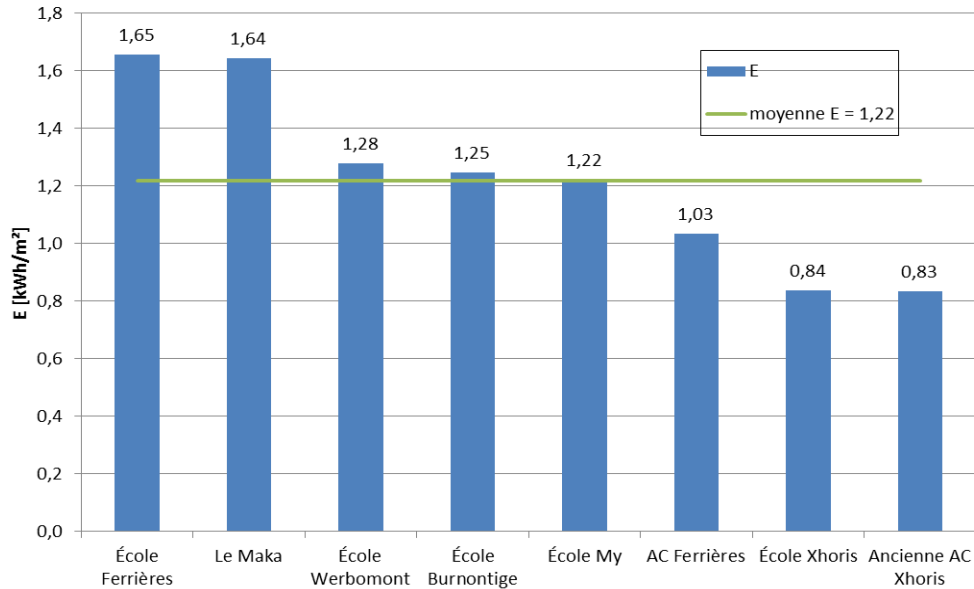
- l'indice énergétique E qui est le résultat du coefficient global de déperdition du bâtiment sur le rendement global de l'installation. Un indice E élevé est le résultat d'une mauvaise isolation, d'un défaut d'étanchéité à l'air du bâtiment, d'une installation de chauffage défectueuse ou de plusieurs de ces éléments combinés.
- l'indice énergétique pondéré Ep qui permet de mettre en évidence le potentiel d'économie d'énergie à récupérer. Un indice Ep élevé est le reflet d'un potentiel d'économie énergétique important.

En ce qui concerne Ferrières, la consommation en mazout des bâtiments communaux a été répertoriée pour les années 2009, 2010 et 2011. Ce graphique révèle que les bâtiments les plus énergivores sont l'école de Ferrières et l'école de Xhoris ainsi que le Maka.



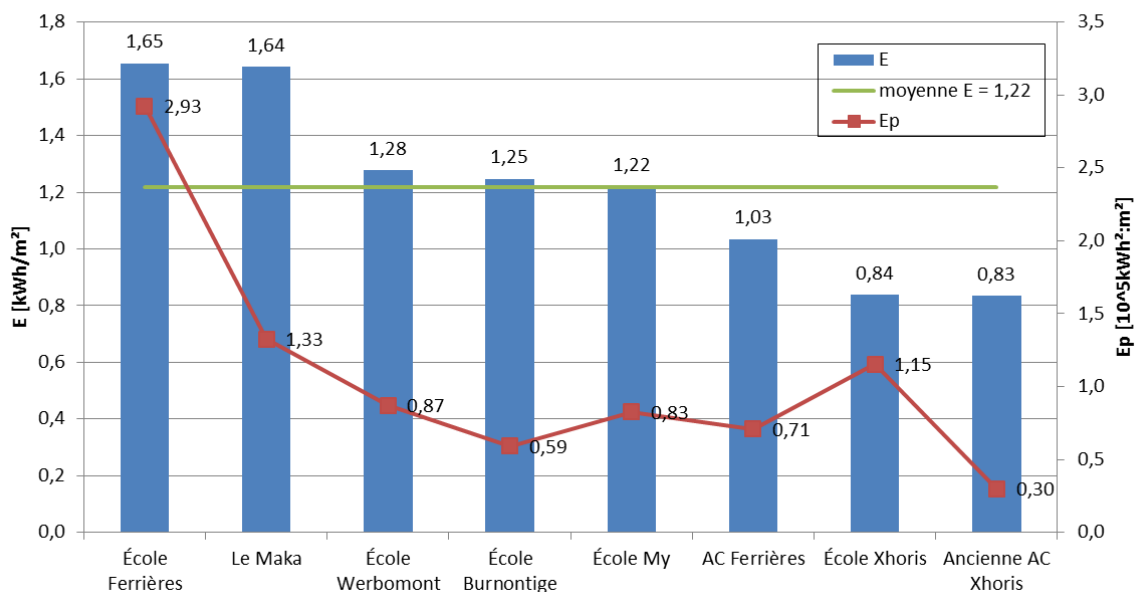
Le calcul de l'indice E pour les bâtiments communaux montre que ce sont l'école de Ferrières, le Maka et les écoles de Werbomont, de Burnontige et de My qui présentent l'indice E le plus élevé.

Cadastre énergétique.



Le calcul de l'indice Ep démontre quant à lui que les bâtiments présentant le plus gros potentiel en matière d'économie d'énergie sont l'école de Ferrières, le Maka (en ce compris le musée du jouet) et l'école de Xhoris. Ces trois bâtiments sont donc prioritaires en termes d'aménagements à réaliser. Ces aménagements peuvent être minimes puisqu'il peut parfois s'agir de changer une vanne thermostatique mais ils peuvent aussi parfois être plus conséquents (remplacement des châssis, isolation des murs, du toit...)

Cadastre énergétique.



Afin de préciser le diagnostic des bâtiments et de définir les actions à entreprendre, des audits énergétiques sont réalisés. Ils permettent de mettre en évidence les mesures d'amélioration qui peuvent être effectuées, d'estimer l'économie d'énergie pouvant être réalisée, d'estimer les investissements, le taux de rendement synthétique ainsi que l'impact sur les rejets de CO₂.

A Ferrières, un audit énergétique a été réalisé en 2008 pour l'école. 15 points ont été examinés dont les vannes thermostatiques, l'isolation de la toiture de la salle de gym, l'isolation et la pose de pare-vapeur toiture, le remplacement des fenêtres et châssis. Les prochaines étapes sont la réalisation d'une étude de pré-faisabilité, la mise en œuvre des mesures d'amélioration et le suivi des actions.

2. La comptabilité énergétique

Si l'amélioration de l'état des bâtiments communaux est un point essentiel pour diminuer la déperdition énergétique, il importe également d'assurer un suivi des consommations d'énergie dans ces mêmes bâtiments afin de détecter des éventuelles dérives et surconsommations. Il convient également d'évaluer les effets engendrés par les mesures relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE). Ces données permettront de réaliser un budget communal rationnel et de répartir les consommations entre les occupants des bâtiments.

3. La sensibilisation des acteurs

L'éco-passeur a un rôle d'information et de sensibilisation des acteurs et des citoyens à l'URE. Ainsi, en ce qui concerne les écoles, il prendra contact avec les directions des établissements afin de les conseiller pour une meilleure gestion de leur consommation énergétique.

4. Divers

En 2009, la Commune de Ferrières a participé au projet 31 communes au soleil qui a permis le placement de panneaux photovoltaïques sur le Maka. Il reste encore aujourd'hui un budget permettant de réaliser un audit énergétique. Il est suggéré par les membres de la CLDR de réaliser un audit du Maka.

Monsieur Wautelet informe également les participants qu'un dossier UREBA exceptionnel a été introduit pour des travaux à l'ancienne Administration communale de Xhoris.

En ce qui concerne les logements sociaux, la surveillance des consommations sera effectuée par l'éco-passeur.

Réflexion sur les fiches-projets à introduire dans le PCDR

Les agents de développement rappellent que plusieurs projets avaient été évoqués lors de la consultation citoyenne à savoir le projet des éoliennes citoyennes, le projet de création d'une unité de biométhanisation afin d'alimenter la piscine de St Roch ou le zoning de Werbomont ainsi que le projet d'informer et de sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie. Un membre s'interroge quant à la pertinence de réaliser des fiches-projets sur le thème de l'énergie alors que le thème n'est pas en lien direct avec le développement rural. Les agents de développement expliquent que des objectifs ont été définis en rapport avec ce thème et que par ailleurs, il est intéressant de rédiger une fiche et d'étoffer une réflexion sur des projets qui

pourraient être menés à long terme par le biais de subsides PCDR ou d'un autre appel à projets. Par exemple, dans le cas des subsides UREBA, les appels à projets sont relativement courts et le fait de disposer d'une fiche permet de disposer d'emblée d'une vision globale des problématiques et des projets qui pourraient être réalisés. Il est convenu qu'une fiche générale relative à l'énergie soit réalisée et qu'elle englobe ces différents aspects.

En ce qui concerne le projet de Ferréole, la coopérative est toujours en attente d'une décision d'électrabel. Par ailleurs, Ferréole a répondu à un appel à projets « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin visant à rassembler les citoyens et à tisser des liens sociaux autour du thème de l'énergie. Monsieur Wautelet suggère que dans ce cadre, des mini audits énergétiques de 2 habitations puissent être réalisés et présentés aux citoyens.

En matière d'information et de sensibilisation, il est proposé qu'une brochure soit réalisée et proposée par la Commune aux candidats bâtisseurs et aux personnes rénovant leur habitation. Il est précisé que des fascicules sont disponibles aux Guichets de l'énergie et qu'ils concernent tous les thèmes.

Divers

Il est suggéré qu'une fiche-projet très générale soit réalisée afin que l'on mette en avant l'engagement de la Commune de Ferrières en regard des objectifs européens Horizon 2020.

La réunion se termine à 20h45